

Les élus locaux et régionaux, alliés contre la traite des êtres humains

Peu visible au point qu'elle se déroule souvent en plein jour, la traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail connaît depuis quelques années une progression inquiétante. Les collectivités territoriales disposent de moyens pour lutter contre elle, comme l'ont montré une recommandation et une résolution débattues et adoptées le 26 mars 2025 par le Congrès.

Véritable esclavage moderne, la traite à des fins d'exploitation par le travail peut s'exercer aussi bien dans les usines ou les champs que dans la rue ou les ménages privés : elle touche principalement des personnes immigrées ou n'ayant pas les moyens de se défendre, désarmées face à la violence physique et morale des groupes ou personnes leur imposant ce travail forcé. Cecilia Dalman Eek (Suède, R, SOC/V/DP) et Martine Dieschburg-Nickels (Luxembourg, L, GILD) ont présenté dans leur rapport les données encore trop rares sur ce phénomène, en invitant les autorités locales et régionales à mieux coordonner différents services concernés pour prévenir et déceler cette forme d'oppression. Le Congrès dispose d'ailleurs déjà d'une expertise dans ce domaine, pour avoir dès 2005 travaillé sur lutte contre la traite à des fins d'exploitation sexuelle, et a fait appel, pour le nouveau rapport, à l'expertise très pointue du Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA) à travers une collaboration initiée en 2024.

Dr Venla Roth, coordinatrice de la lutte contre la traite des êtres humains au Ministère de la Justice de Finlande, a présenté les mesures prises depuis 2019 par son pays contre ce crime trop peu connu. Au-delà de son aspect révoltant touchant à la dignité humaine, la traite constitue aussi un délit économique, puisqu'elle fausse totalement les relations entre les employeurs et les travailleurs, mais aussi la concurrence à travers les profits illégitimes qu'elle génère. Pour cette raison, la Finlande confisque désormais les produits et bénéfices issus de cette traite, dans le cadre d'une politique de lutte globale et multisectorielle, indispensable pour contrer le phénomène. De nombreuses mesures doivent aussi inciter les victimes à se manifester, sans craindre de représailles : ainsi par exemple, un travailleur étranger exploité ne risque pas de perdre son titre de séjour s'il dénonce son employeur, même s'il se retrouve alors sans emploi dans un premier temps.

Le rôle des autorités locales est d'autant plus important dans la découverte de cas de traites que les informations sont rares et que la traite est discrète, car le statut d'un travailleur ne se voit pas à l'œil nu. Grâce à leurs réseaux, à leur proximité avec la population et leur présence sur le terrain, les autorités locales sont bien placées pour identifier les victimes et faire cesser l'exploitation, et ce aussi bien dans les villes que dans les villages les plus isolés.

Un manuel pour aider les élus locaux à lutter contre la traite

Les Pays-Bas se sont dotés eux aussi d'outils pour lutter contre la traite à des fins de travail, et l'Association des communes néerlandaises a publié un guide de référence à ce sujet, pratique

et facilement téléchargeable, a expliqué Hilde Moerland (Pays-Bas, L, GILD). Les autorités locales peuvent ainsi se former, mais devraient aussi pouvoir renforcer leur coopération avec leurs homologues des pays voisins en raison de la dimension internationale de la traite.

Plusieurs élus ont en effet mis en avant la difficulté de poursuivre en justice les coupables de traite à des fins de travail, en raison du fréquent refus des victimes de témoigner, souvent par crainte d'être criminalisé ou expulsé. « Seules les victimes qui se savent soutenues témoignent », expliquait Joanne Laban (Royaume-Uni, L, CRE/ECR) rappelant que si beaucoup d'actions de prévention et de détection sont mises en place dans son pays, la traite est loin d'avoir été éradiquée. « J'avais commencé à écrire un petit rapport sur le sujet, je pensais qu'il ferait 4 pages, mais j'en ai finalement écrit plus de 250 tellement le phénomène est développé et tentaculaire », a expliqué Andrew Boff (Royaume-Uni, R, CRE/ECR), en plaidant notamment pour que tous les services publics, dont bien sûr la police, se dotent de référents spécialisés sur ce sujet.

Le manuel de formation néerlandais pourrait servir d'exemple en Europe, a estimé Cecilia Dalman Eek, rappelant l'importance des données locales pour la prévention. Si la traite gagne, c'est toute la société qui s'écroule, a résumé pour sa part Venla Roth, avant que la jeune déléguée portugaise, Mariana Morais, ne rappelle que les victimes sont parfois juste à côté de nous et que la traite qui existe déjà depuis des générations, était loin d'être éradiquée. 